

Communiqué de presse
Saint-Denis, le 15 mars 2022

David Heard nommé directeur de la communication et des relations avec les publics de l'Agence de la biomédecine

David Heard, 49 ans, vient de prendre ses fonctions en tant que directeur de la communication et des relations avec les publics de l'Agence de la biomédecine. Fort d'une expertise de près de 20 ans en communication publique et en marketing social dans différents domaines de la santé, sa mission, conformément à ce que prévoit la loi de bioéthique, sera de promouvoir le don d'organes et de tissus, le don de cellules souches hématopoïétiques et le don de gamètes, ainsi que de valoriser l'expertise de l'agence et de renforcer le dialogue avec les parties prenantes. Il succède à Isabelle Tréma qui occupait ce poste depuis 2013.

Après plusieurs années passées dans le secteur du conseil en communication entre 1998 et 2009, David Heard a rejoint l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES) en tant que chef du département des campagnes jusqu'en 2016, avant de prendre en 2016 la direction de la communication et du dialogue avec la société de Santé Publique France, au moment de la création de l'agence. Il rejoint aujourd'hui l'Agence de la biomédecine après 3 ans passés au Cabinet de la direction générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France, à la tête du pôle information et communication.

A propos de l'Agence de la biomédecine

L'Agence de la biomédecine est une agence nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines.

L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

Contact presse :

Agence de la biomédecine : presse@biomedecine.fr , 01 55 93 69 43